

**Du 11/03/2024 au 07/04/2024
inclus**

***Nous avons besoin de vos
réponses...
Tenez-vous prêts !***

Objectif de l'enquête

- ⇒ Réaliser un état des lieux précis de la PDS (secteurs privé et public) sur les différents territoires pour la prise en charge de nouveaux malades

Enjeu

- ⇒ Répartition des financements
⇒ Répartition des ressources humaines

**Comment
praticiens et
administratifs vont
travailler
ensemble ?**

- A chaque garde/astreinte, le praticien recense son activité à l'aide de trame (PDF) fournie par la DAM
- Dans chaque service, un référent synthétise les données sur Excel
- Pour le CHU, la DAM et des praticiens retranscrivent ces données au format de l'enquête finale

Le késako ?

« Dis ma DAM ? », comment renseigner l'enquête PDS en tant que référent ?

Permanence des soins

Nouveaux patients **non connus de ma spécialité** (mais éventuellement déjà présents dans l'établissement) et vus sur des horaires de permanence des soins

Continuité des soins

Patients **déjà connus** de ma spécialité sur des horaires de permanence des soins

« Dis ma DAM ? », quel est le périmètre des horaires de la permanence des soins de cette enquête ?

Horaires de nuit

Nuit complète : 18h30 à 8h30 le lendemain
1^{ère} partie de nuit : 18h30 à 0h00
2nd partie de nuit : 0h00 à 8h30

Horaires de we

Nuit complète : 18h30 à 8h30 le lendemain
Samedi après-midi : 13h30 à 18h30
Dimanche journée : 8h30 à 18h30

« Dis ma DAM ? », pourquoi est-ce important de renseigner de cette enquête ?

Enjeu de mon service

Valoriser l'activité de mon service effectuée sur les horaires de la PDS

Enjeu institutionnel

Financement de la Permanence des soins par l'ARS



« Dis ma DAM ? », qui fait quoi ?

Pour chaque garde/astreinte :

1. Le praticien renseigne les informations pour chaque patient (formulaire format PDF)
2. Le référent synthétise les informations de l'activité réalisée lors de la garde/astreinte (tableau Excel)

A l'issue des 4 semaines d'enquête, la DAM et des praticiens retranscrivent ces données au format de l'enquête final (54 colonnes pour chaque ligne de PDS pour 53 lignes de gardes/astreintes)



« Dis ma DAM ? », comment le praticien remplit la feuille PDF ?

Ex : urgences,
externe, service
CHU, autres
établissements

Permanence = nouveau patient
Continuité = patient déjà
hospitalisé dans un service du CHU

A renseigner
uniquement pour les
services à astreintes

A renseigner en cas de
mutation d'un patient vers
un autre établissement

Patient n°	Origine	Heure	Permanence ou Continuité des soins (P ou C)	Appels			Déplacement (O/N)	Avis	Actes méd	Actes chir	Actes interv	Hospit	Transfert (nom établ)
				CHU	GHT	Hors GHT							

Heure de début de prise en
charge (y compris avis
téléphonique)

A cocher en fonction de la prise en charge
effectuée



« Dis ma DAM ? », comment le référent renseigne le tableur fourni par la DAM ?

Permanence = nouveau patient

Continuité = patient déjà hospitalisé dans un service du CHU

Indiquer le type d'établissements d'où sont issus la majorité des patients transférés au CHUN

(ex : public = CH Alès/ CH Bagnols... ; privé = PGS/Franciscaine..., non lucratif : ICG/ICM...)

Nb de patients du CHUN mutés vers un autre établissement

Nb de patients hospitalisés provenant d'un autre établissement

Date	Période	Permanence ou Continuité des soins	Nb de patients sur la période	Nb de patients hors CHU	Origine principale (public/privé/non lucratif)	Nb appels			Nb Déplacements	Nb					Nb transferts	Destination principale de transferts (public/privé/non lucratif)
						CHU	GHT	Hors GHT		Avis	Actes médicaux	Actes chirurgicaux	Actes interventionnels	Hospit	Hospit de patients transférés au CHUN	
lundi 11 mars 2024	18h30 à 0h00	Permanence														
	18h30 à 0h00	Continuité														
	0h00 à 8h30	Permanence														
	0h00 à 8h30	Continuité														

TOUS les patients pris en charge sur les périodes définies (y compris les avis téléphonique)

A renseigner uniquement pour les services à astreintes

Patient transféré d'un établissement vers le CHUN

Indiquer le type d'établissements vers lesquels la majorité des patients du CHUN sont transférés

(ex : public = CH Alès/ CH Bagnols... ; privé = PGS/Franciscaine..., non lucratif : ICG/ICM...)

Enquête DGOS : PDS

Date début de la garde/astreinte :

Service :

Uniquement pour les astreintes

[illegible]